

Systematiquement ignoré dans une province qui prospère sur la discrimination systémique à l'égard des personnes handicapées. Une fois de plus, les personnes handicapées, le groupe démographique le plus important au Nouveau-Brunswick, ont été sérieusement laissées pour compte par ce gouvernement ! Ils essaient d'acheter les votes des nombreux groupes démographiques qu'ils ont ignorés depuis leur arrivée au pouvoir, mais apparemment, nous ne sommes même pas assez importants pour cela. Comment décevant.

À un moment donné au cours de son discours, le ministre des Finances, Ernie Steeves, parle de mettre plus d'information à la disposition des résidents du Nouveau-Brunswick. Nous dirions respectueusement qu'il voulait dire « disponible pour les personnes n'ayant pas de déficience auditive », car ENCORE ENCORE, il n'y avait pas d'options ASL, LSQ ou CART disponibles pour cette partie de la population. Honte au Nouveau-Brunswick d'ignorer systématiquement ce groupe démographique. Honte à cela gouvernement !

Il n'est pas exagéré de dire qu'il n'y avait rien dans ce budget pour aider le groupe démographique le plus important et le plus dynamique de la province. Les personnes handicapées représentent aujourd'hui 35,3 % de la population âgée de 15 ans et plus. Nous avons connu une croissance de 8 %, soit la plus forte croissance au Canada au cours de la dernière période de recensement.

Des engagements déjà pris ont été mentionnés, mais encore une fois, ce n'est pas nouveau, et les résidents du Nouveau-Brunswick handicapés vivent encore 2 et 12 fois sous le seuil de la grande pauvreté, ce qui nous amène à nous tourner vers la santé mentale, le logement et la santé mentale. Hôpitaux. Certains des coûts pourraient être réduits et complètement évités avec un véritable plan. Annoncé précédemment : « Nous avons augmenté les taux d'aide sociale, aidé les clients à conserver plus d'argent pendant leur transition vers le marché du travail et réduit les récupérations préjudiciables. » Annoncé précédemment - Indexation des taux de SD. « De plus, nous avons indexé les prestations sur l'inflation. Le budget de 2024-2025 réaffirme notre engagement à indexer les taux d'aide sociale à l'inflation. Cela signifie que les taux d'aide sociale augmenteront de 3,6 % dans le cadre du Programme d'aide transitoire et du Programme de prestations prolongées, ce qui se traduira par un montant

supplémentaire de 7,3 millions de dollars qui profitera à environ 26 000 personnes ménages uniques au Nouveau-Brunswick ».

Nous détestons dire au gouvernement comment faire son travail (d'accord, pas vraiment), mais M. Steeves et M. le premier ministre - ce n'est pas facultatif - c'est inscrit dans la politique et pourtant le montant de l'indexation est beaucoup plus bas que l'inflation. Donc, d'une manière ou d'une autre, les personnes handicapées sont encore plus mal loties qu'avant et laissent toujours le Nouveau-Brunswick comme le pire endroit où être avec un handicap.

De plus, un nouveau supplément familial de 200 \$ par mois a été créé pour les bénéficiaires de l'aide sociale et des services d'engagement des jeunes, ce qui permettra de verser 51 millions de dollars à plus de 33 000 résidents, dont plus de 10 000 enfants.

Toutefois, lorsqu'il y a tant de nombreuses personnes handicapées qui ont déjà travaillé et qui ont été forcées d'utiliser les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, de nombreuses personnes handicapées ne verront pas un sou de ces 200 \$ puisqu'elles ne sont nulle part dans le système provincial.

Nous ne pouvons qu'espérer qu'un cas en cours en Saskatchewan prouvera la pratique qui consiste à exiger une demande de prestations d'AI du RPC-Saskatchewan. Nous ne pouvons qu'espérer qu'une affaire en cours en Saskatchewan prouvera que la pratique consistant à exiger d'abord une demande de prestations du RPC-D est illégale et qu'elle permettra à des milliers de personnes d'être transférées entièrement à des prestations prolongées.

Le gouvernement a fait passer le supplément mensuel pour les aînés de 200 \$ à 600 \$. Pour être admissible, vous devez : être une personne âgée gagnant moins de 21 624 \$ (et cette personne recevra également la SV, environ 400 \$) plus maintenant 600 \$ par mois. Les personnes handicapées qui reçoivent de l'aide reçoivent, avec le supplément de 200 \$, un maximum de 1086 \$ par mois. C'est moins de la moitié de ce qu'une personne âgée reçoit. Pourquoi ? Nos vies sont-elles moins importantes ? Beaucoup de ceux qui sont identifiés comme une personne handicapée ne seraient même pas des personnes handicapées si elles avaient pu avoir accès à des soins en temps opportun. Cela inclut l'auteur de cette lettre.

C'est à la province qu'il incombe. Nous ne devrions pas en payer le prix.

Ensuite, il y a le fiasco du logement. 500 millions de dollars à Logement NB, mais sur les 308 logements du Nouveau-Brunswick, moins de la moitié sont commencés. Ce n'est pas de l'argent frais. Nous avons besoin de logements accessibles et abordables au Nouveau-Brunswick. Les quelques unités privées accessibles coûtent plus de 1650 \$ par mois. Non seulement ce n'est pas abordable, mais les personnes handicapées doivent aussi souvent compter sur des subventions au loyer, ce qui les limite à environ 1100 \$ par mois. Qu'est-ce qui ne va pas avec cette image ? Comme le dit la vieille chanson de Sesame Street, « L'une de ces choses n'est pas comme l'autre ». Nous vous laissons deviner de quoi il s'agit. Même dans le cas de l'augmentation des aides au loyer. Permettront-elles aux gens de louer au prix du marché ou continueront-elles à maintenir des prix anormalement proches de ceux des bidonvilles ? Le simple fait de pousser les gens dans des endroits où il y a de la moisissure et du radon ne fait pas grand-chose pour améliorer la vie au Nouveau-Brunswick.

Ironiquement, le ministre a également fait référence à One GNB et à la façon dont Logement NB est la preuve du fonctionnement de ce système. Cependant, lorsque nous essayons de faire travailler ensemble le Développement social et le Logement, on nous dit que ce sont des ministères distincts et que cela n'est pas possible. Ministre Steeves, pouvez-vous nous renseigner sur la façon dont les ministères gouvernementaux ont tendance à se cloisonner ?

Même avec les petits gains – tels que les fonds destinés à la préparation et à la formation en cas d'incendie de forêt – nous sommes prêts à parier qu'il n'existe aucun plan pour garantir que ces personnes soient formées à la manière d'évacuer une personne handicapée. Il en va de même pour les fonds destinés aux pompiers volontaires. Pensez à une personne que vous connaissez ayant une déficience visuelle, auditive ou motrice et qui n'habite pas au rez-de-chaussée d'un immeuble à appartements. Pensez-vous qu'il existe un plan en place pour les évacuer en toute sécurité en cas d'inondation ou d'incendie ? (Il n'y a malheureusement pas de plan.)

Il n'y a rien pour soutenir les efforts de gouvernance locale dans les communautés rurales. Bien qu'il existe une exigence obligatoire en matière d'accessibilité dans les districts de services régionaux, ils n'ont pas l'intention de la mettre en œuvre. La seule chose pire que d'être une

personne handicapée au Nouveau-Brunswick, c'est d'être une personne handicapée dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

Il y a de l'argent pour les arts, la culture et le sport – mais existe-t-il une obligation selon laquelle ces subventions doivent toutes être liées à des projets accessibles ? Bien sûr que non.

Apparemment, il y a de l'argent pour aider ceux qui ont des difficultés linguistiques à aller à l'école, ce qui est excellent. Ce n'est là qu'une partie de la manière dont il faut financer et mettre en œuvre l'accessibilité dans les écoles. Lorsqu'une demande d'équipement accessible est déposée, il peut s'écouler de trois à cinq ans avant que l'étudiant l'obtienne. Quel genre de sens cela a-t-il ?

Même si nous étions heureux de voir de l'argent pour le soutien préscolaire à l'autisme, pourquoi seulement l'autisme ? Qu'en est-il de tous les autres enfants handicapés ? Et considérez cette déclaration du ministre des Finances : « En réalisant cet investissement à un stade précoce du développement d'un enfant, la demande de soutien plus en aval au sein du système scolaire peut être réduite et/ou atténuée et conduire à de meilleurs résultats éducatifs. » En tant que parent d'un enfant autiste et ancien enseignant, M. Steeves, je peux vous dire qu'apporter un soutien à l'autisme ne réduit ni n'atténue l'autisme. C'est un handicap à vie ! Les gens ne cessent pas d'être autistes, ils doivent apprendre à gérer ces comportements du mieux qu'ils peuvent. Pourquoi s'intéresse-t-il uniquement à de meilleurs résultats scolaires ? Ne devrait-il pas souhaiter de meilleurs résultats dans sa vie ? Faut-il s'étonner qu'il ne comprenne pas la différence ? Ou ça s'en fiche ?

Nous sommes 300 000 personnes et notre bloc électoral est parmi les plus importants de la province. Vous nous verrez et vous nous entendrez aux urnes. Les Néo-Brunswickois n'oublieront pas non plus les dernières années dans la province et nous sommes prêts à élire des représentants gouvernementaux qui respectent les personnes handicapées.